

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025

S2LO

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0134-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

Séance du : mercredi 15 octobre 2025

CREATION, ACTUALISATION ET CLOTURE DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AECP) - BUDGET PRINCIPAL

N° CC_2025_0134

Convocation du : 8 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE, Cuneyt YESILYURT

Représentés :

Christian DUPESSEY par Dominique LACHENAL, Christian AEBISCHER par Michel BOUCHER, Yves CHEMINAL par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Claude ANTHONIOZ par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Bernard BOCCARD, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS

Excusés :

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Leila YESIL

La présente délibération a pour objet la création des autorisations d'engagement (AE) du budget Principal à l'occasion d'une étape budgétaire.

Les autorisations concernées par la présente délibération sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Numéro / opération	Libellé	Modification proposée	Montant AP
2025-7 / 938	Fonctionnement du Centre de Santé	Création de l'autorisation d'engagement	650 000,00 €
TOTAL des autorisations d'engagement			650 000,00 €

Les modifications et les répartitions des crédits de paiement sont détaillées dans les annexes jointes à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER l'actualisation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement du budget Principal dans les conditions prévues en annexe.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 16/10/2025
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 20/10/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

CREATION DE L'AECP FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE SANTÉ

Le Conseil communautaire a approuvé, lors de sa séance du 2 juillet 2025, la convention d'aides entre Annemasse-Aggo et l'Union des Mutualités de France Mont-Blanc (UMFMB) pour l'installation de professionnels de santé sur le territoire d'Annemasse-Aggo.

La convention prend effet à compter de 2025 jusqu'au 31/03/2029, et l'enveloppe financière est estimée à 650 000€.

Une autorisation d'engagement de 650 000 € est créée pour le fonctionnement du centre de santé lors du vote de la Décision Modificative n°2025-03, dont les crédits de paiement sont répartis comme suit :

Années	DM 2025-03 Création de l'opération
2025	25 000,00 €
2026	80 000,00 €
2027	185 000,00 €
2028	227 500,00 €
2029	132 500,00 €
TOTAL	650 000,00 €

Les crédits sont imputés sur le gestionnaire AGHS, compte 65748, opération 938, antenne OSO15.

Budget Principal

Direction des Finances, de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

Direction de la Cohésion Sociale (DCS)

Le 30/09/2025

Fonctionnement du Centre de Santé 2025-2028 - CREATION DM 2025-03

AECP 2025-7
Opération 938

Autorisation d'engagement - Crédits de paiement	montant total du programme (TTC) DM 2025-03	Fonctionnement du Centre de Santé 2025-2028 - CREATION DM 2025-03											
		2025		2026		2027		2028		2029		Total	
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Aide au fonctionnement du centre de santé de l'union des mutuelles France Mont-Blanc	650 000,00 €	4%	25 000,00 €	12%	80 000,00 €	28%	185 000,00 €	35%	227 500,00 €	20%	132 500,00 €	100%	650 000,00 €
Total	650 000,00 €	4%	25 000,00 €	12%	80 000,00 €	28%	185 000,00 €	35%	227 500,00 €	20%	132 500,00 €	100%	650 000,00 €